

PAS DE DÉTOURS AVEC

DANIEL JOHNSON

Nous ne reculerons pas

"Nous n'avons pas l'intention de reculer, a continué M. Johnson. Il est enfantin de prétendre que nous n'avons pas l'intention de maintenir une Maison de Québec à Paris. C'est l'Union Nationale qui a pris l'initiative de cette mesure. Sous le gouvernement de feu M. Duplessis, un montant de \$50,000 a été voté à cette fin, sous celui de M. Barrette un montant de \$60,000 et une législation spéciale ont été adoptés par la Législature pour mener à bien cette réalisation. De même pour le Conseil des Arts. Je ne vois pas pourquoi nous l'abandonnons, quand nous nous sommes battus, nous de l'U.N., pour revendiquer les droits de la province en ce domaine."

Pas de surenchère

"Mais, a fait remarquer M. Johnson, il ne peut être question de lancer les finances de la province dans un chaos plus profond. Aussi devons-nous envisager l'avenir avec réalisme. C'est pourquoi nous nous gardons bien d'entrer dans une surenchère électorale."

D'abord de l'ordre dans les finances

"Celui qui a beaucoup promis et n'a pas tenu peut encore promettre mais ne sera pas cru", a-t-il dit au sujet des promesses libérales. Pour sa part, ajouta-t-il, l'Union Nationale devra d'abord se rendre compte de la situation financière de la province, puis il lui faudra accorder la priorité aux problèmes les plus urgents de l'heure."

Conférence provinciale-municipale

Relativement au projet de refonte de la structure actuelle des impôts, qu'il avait annoncé le jour même où M. Lesage a déclenché des élections, M. Johnson a expliqué qu'il faudra étudier le régime de l'impôt foncier, particulièrement au point de vue scolaire, et qu'à cette fin il se propose de convoquer, peu après l'avènement de l'U.N. au pouvoir, une grande conférence provinciale-municipale qui aura comme but d'assurer une collaboration plus organique entre les deux ordres de gouvernement, de procéder à une meilleure répartition des tâches et des sources fiscales, et de préparer une conférence ultérieure qui pourra avoir lieu entre le pouvoir fédéral et les municipalités.

Principe de base

Le chef de l'Union Nationale a réaffirmé le principe de base du programme de l'U.N., axé sur l'individu et la famille, qui est de donner aux individus, premiers responsables du bien-être personnel et familial, les moyens

nécessaires de s'acquitter de leurs obligations. Il a réitéré sa conviction qu'aucune personne, colon, cultivateur, ouvrier... etc., ne doit déceimement gagner moins de \$1 l'heure. Il a noté qu'il s'agit là d'un strict minimum qui ne peut lui permettre de se priver des allocations et assurances sociales. Il faudra aussi s'efforcer d'assurer le plein emploi par une planification démocratique qui bénéficie du concours de l'Etat fédéral et de l'Etat provincial, chacun dans sa juridiction.

Récupération des droits de taxation

L'hon. Johnson a déclaré que ce que l'Union Nationale propose à la population, c'est un plan d'action pour une jeune nation. Il a montré que le remaniement de la structure des impôts ne se fera pas sans que se poursuive l'effort de récupération des droits de taxation de la province de Québec. "Il faut, dit-il, que le pouvoir fédéral laisse à notre province toute la place dont elle a besoin pour se développer. Les députés fédéraux du Québec, de quelque allégeance qu'ils soient, créditistes, libéraux, conservateurs, indépendants, ne pourront pas résister à l'appel que nous leur lancerons. Il faudra cesser de nous jeter la balle. Il importe que l'une des deux autorités, de préférence celle qui en a la responsabilité constitutionnelle, assume tout le problème du bien-être, prenne toutes les initiatives, et que l'autre autorité se charge de tout ce qui tombe sous sa juridiction. Dans les champs de juridiction partagée, par l'utilisation de certaines ententes et par les négociations, le Québec devra exiger qu'Ottawa fasse sa part et apporte son concours aux initiatives provinciales. Ainsi, s'il faut faire amender les tarifs et les quotas, je le demanderai."

La part du fédéral

Le chef de l'Union Nationale a cité la loi fédérale de réhabilitation des terres par laquelle Ottawa s'engage à venir en aide aux organismes intéressés ou à rembourser les provinces pour ce qu'elles ont fait dans ce domaine. Il a affirmé son intention de se prévaloir de cette loi pour amener le fédéral à faire sa part dans l'oeuvre de réaménagement régional que l'Union Nationale projette de réaliser.

A nous de prendre l'initiative

"A nous de prendre l'initiative", a lancé M. Johnson, et cette grande oeuvre de planification démocratique et communautaire se développera de façon réaliste avec les ressources des pouvoirs publics et des corps intermédiaires.

"Un plan d'action pour une nation jeune"

Le chef de l'Union Nationale, l'hon. Daniel Johnson, s'adressant aux journalistes à l'issue d'une journée d'études des députés et conseillers législatifs de l'Union Nationale, à Québec, le 28 septembre, a expliqué que le parti avait confié l'élaboration de son programme politique à son Conseil de Recherches sociales et politiques qui devait le mettre au point à l'aide de consultations populaires, au moyen des associations de comités, et de comités d'experts. "L'expérience des hommes qui composent l'équipe de l'U.N., dit-il, supplée au manque de temps pour le mettre au point."

Réalisme

M. Johnson a insisté sur le réalisme qui doit donner sa marque au programme. "Quand je regarde et je compare les deux équipes, dit-il, je vois bien laquelle est la mieux douée sous ce rapport. La position du parti libéral n'est certes pas confortable. Avoir fait une faillite avec un bilan de dépenses de \$1 milliard 200 millions et vouloir se lancer dans une nouvelle aventure de l'ordre d'un milliard de dollars, ce n'est pas rassurant. Cela me fait penser à un homme qui aurait fait faillite et qui voudrait partir de nouveau en affaires en fondant une banque."

CONVENTIONS

Vendredi, 5 octobre..

BEAUCE - Ecole de Beauceville-Est, 8 h. p.m., sous la présidence de l'hon. Patrice Tardif. M. Maurice Bellemare, député de Champlain, principal orateur invité.

BELLECHASSE - Salle de comté de St-Raphael, 8 h. p.m. Orateurs invités: MM. Francis Boudreau, député de St-Sauveur et le Dr Fernand Lizotte.

DORCHESTER - Salle du Couvent de Ste-Claire, 8 h. p.m., sous la présidence de l'hon. Patrice Tardif. M. Maurice Bellemare, député de Champlain, principal orateur.

MEGANTIC - Salle du Collège de La Salle, Thetford-les-Mines, 8 h.p.m. Orateurs: MM. René Bernatchez, député de Lotbinière, et Eloi Guillemette, député de Frontenac.

RIMOUSKI - Centre des Loisirs St-Germain, 8h. p.m. Principal orateur: Me Armand Maltais, député de Québec-Est.

ARTHABASKA - Centre catholique de Victoriaville, 2h. p.m. Il y aura plusieurs orateurs de marque.

Samedi, 6 octobre..